

PROCÈS VERBAL
Séance du Conseil Municipal

L'an deux mille dix neuf et le trente et un Janvier à 18h30, les membres du Conseil Municipal de la commune des Pennes Mirabeau se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121.10, L 2121-12 et L 2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MEMBRES	P (1)	A/E (1)	MEMBRES	P (1)	A/E (1)
1 SLISSA Monique	P		18 FARCI Claude	P	
2 VEGA Fabrice	P		19 PASCAL Jocelyne	P	
3 BUCCI Dominique	P		20 LEONETTI Jean- Marc	P	
4 MARTIN Annie		Excusée pouvoir Mme MEPPI	21 MONTON- FABRE Nathalie		Excusée pouvoir Mme AUREILLE
5 TONARELLI Pierre	P		22 LONG Didier	P	
6 CHAVE Sophie	P		23 ALLALI Delphine		Excusée pouvoir Mme CHAVE
7 BALZANO André Vincent	P		24 RENALDO Renaud	P	
8 MEPPI Francette	P		25 BOUCHET Grégory	P	
9 CHAUVOT Bernard	P		26 TCHELEKIAN Caroline	P	
10 AUREILLE Aline	P		27 CALAFAT Roxane		Excusée pouvoir Mme le Maire
11 BASTARD Robert	P		28 FUSONE Maximilien	P	
12 FIGUIERE Janine	P		29 SANCHEZ Philippe	P	
13 PATOT Gérard	P		30 JOUBEAUX Lyonel	P	
14 MARRON Danielle		Excusée pouvoir Mme GARNIER	31 BATTINI Geneviève		Excusée pouvoir Mr AMARO
15 VALAT Gérard	P		32 AMARO Romain	P	
16 AMIEL Michel	P		33 BARONI Serge		E
17 GARNIER Eliane	P				

Excusés : Annie MARTIN - Danielle MARRON – Nathalie MONTON-FABRE – Delphine ALLALI - Roxane CALAFAT – Geneviève BATTINI – Serge BARONI

Absent :

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Monique SLISSA

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mr Romain AMARO

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut se réunir

P : Présent A/E : Absent ou Excusé

COMMUNE DES PENNES MIRABEAU**ORDRE DU JOUR****VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°	OBJET DES DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
1	FOURNITURE DE PRODUITS LAITIERS ET OVO-PRODUITS POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE DES SERVICES DE LA VILLE ET DU CCAS – Mr AMARO et Mme BATTINI ne participent pas au vote	27	0	3 M. FUSONE SANCHEZ JOUBEAUX
2	AVENANT A LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – Mr ROUSSELOT Maxime	32	0	0
3	RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE	32	0	0
4	ACCORD DE REPRISE DE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE SMED 13 – PARCELLE BD 298	32	0	0
5	DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITÉ 2019	30	0	2 BATTINI AMARO
6	CIMETIÈRES : PROCÉDURE DE RÉTROCESSION DE CONCESSION A LA VILLE	32	0	0
7	RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE POUR FAIRE FACE A LA VACANCE D'UN EMPLOI	29	3 M. FUSONE SANCHEZ JOUBEAUX	0
8	RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE – CRÉATION DE POSTE	29	0	3 M. FUSONE SANCHEZ JOUBEAUX
9	DÉNOMINATION DE VOIE : « IMPASSE DU PHONOGRAPHE »	32	0	0
10	DÉNOMINATION DE VOIE : « IMPASSE DES DOLOMIES »	32	0	0

COMMUNE DES PENNES MIRABEAU**ORDRE DU JOUR****VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°	OBJET DES DELIBERATIONS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	DÉNOMINATION DE VOIE : « ALLÉE DU COLONEL »	32	0	0
12	DÉNOMINATION DE VOIE : « IMPASSE DES ROCHES »	32	0	0
13	DÉNOMINATION DE VOIE : « IMPASSE DU REPOS »	32	0	0
14	DÉNOMINATION DES VOIES : « LOTISSEMENT LES ROCHES BLANCHES – LE MENHIR »	32	0	0
15	DÉNOMINATION DE VOIES : « LOTISSEMENT L'ENSOLEILLADE »	32	0	0

OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

.....Procès -Verbal précédent approuvé à l'unanimité.....

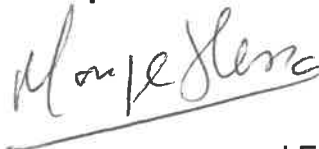
DÉCISION PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

En date du 11 Janvier 2019 : Désignation d'un avocat suite au recours pour excès de pouvoir présenté par Mr Jean-Marie, Alexandre REYNAUD, devant le Tribunal Administratif de Marseille, demandant l'annulation de l'arrêté en date du 7 Mai 2018 délivrant un permis de construire autorisant la réalisation d'une opération de constructions neuves de plusieurs équipements publics comprenant un groupe scolaire de 15 classes, un pôle multi-accueil petite enfance, un restaurant intergénérationnel et le réaménagement des espaces publics et de la voirie.

En date du 18 Janvier 2019 : Désignation d'un avocat suite au recours pour excès de pouvoir présenté par Mr et Mme Jalal et Claudine SAMAIN, devant le Tribunal Administratif de Marseille, demandant l'annulation de l'arrêté n° PC 013 071 12 C0013 en date du 18 Avril 2012 délivré à l'EARL PEPINIERE BEAUSOLEIL représentée par Mr Thomas GENTILINI, portant sur la réalisation d'un bâtiment à usage d'habitation (logements de fonction) et de bureaux, avec un hangar, situés Quartier Fondouille.

SIGNATURE DES MEMBRES PRÉSENTS

LE MAIRE
Monique SLISSA



LE SECRÉTAIRE
Romain AMARO



LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM	Signature	NOM	Signature
VEGA Fabrice		FARCI Claude	
BUCCI Dominique		PASCAL Jocelyne	
MARTIN Annie		LEONETTI Jean-Marc	
TONARELLI Pierre		MONTON-FABRE Nathalie	Excusée
CHAVE Sophie		LONG Didier	
BALZANO André-Vincent		ALLALI Delphine	Excusée
MEPPI Francette		BOUCHET Grégory	
CHAUVOT Bernard		RENALDO Renaud	
AUREILLE Aline		TCHÉLEKIAN Caroline	
BASTARD Robert		CALAFAT Roxane	Excusée
FIGUIERE Janine		FUSONE Maximilien	
PATOT Gérard		SANCHEZ Philippe	
MARRON Danielle	Excusée	JOUBEAUX Lyonel	
VALAT Gérard		BATTINI Geneviève	Excusée
AMIEL Michel		BARONI Serge	
GARNIER Eliane			